



PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE MEDITERRANEAN
ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA MEDITERRANEE
برلمان البحر الأبيض المتوسط

BULLETIN D'INFORMATION 44

Premier trimestre 2025



Honorables délégués et partenaires de l'APM,

Le secrétariat de l'APM a le plaisir de partager avec vous les temps forts des récents engagements régionaux et internationaux de l'Assemblée au cours du premier trimestre 2025.



L'APM SALUE LA CONCLUSION D'UN ACCORD DE CESSEZ-LE FEU À GAZA

16 janvier – L'ensemble des membres de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) salue l'annonce d'un accord de cessez-le-feu et de la libération imminente des otages à Gaza. L'Assemblée félicite également les efforts diplomatiques déployés par l'Égypte, le Qatar et les États-Unis, dont l'engagement diplomatique constant et la médiation ont joué un rôle déterminant dans l'obtention de ce résultat majeur.

L'accord de cessez-le-feu, structuré en trois phases cruciales, représente une opportunité significative d'alléger les immenses souffrances causées par le conflit et de rétablir la paix et la stabilité dans toute la région. Il est impératif que l'ensemble des parties respectent leurs engagements.

L'APM PARTICIPE AU DÉBAT DE HAUT NIVEAU DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN AFRIQUE



21 janvier – La présidence algérienne du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) a organisé un débat ouvert de haut niveau sur le thème « Lutte antiterroriste menée par l'Afrique et axée sur le développement : renforcer le leadership africain et la mise en œuvre des initiatives africaines de lutte contre le terrorisme ».

La réunion, à laquelle participait l'ambassadeur Shaukat Fareed, observateur permanent de l'APM auprès des Nations unies à New York, a été marquée par plusieurs interventions d'orateurs de premier plan.

Parmi les interventions, dans son discours d'ouverture, S.E. le ministre Attaf a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à sensibiliser à la menace persistante du terrorisme en Afrique, compte tenu de l'augmentation alarmante des activités terroristes et criminelles sur le continent. Il a également présenté les principes directeurs non contraignants récemment adoptés à l'intention des États membres sur la prévention, la détection et la perturbation de l'utilisation des technologies financières nouvelles et émergentes à des fins terroristes (principes directeurs de l'Algérie).

L'APM PARTICIPE À DES RÉUNIONS DE HAUT NIVEAU AVEC L'OCDE, L'UNESCO ET LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES



22- 29 janvier - Une mission de haut niveau du Secrétariat général de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) s'est déroulée à Paris et à Bruxelles entre le 22 et le 29 janvier, afin de renforcer la coopération et l'engagement de l'APM auprès des institutions et organisations clés.

Le 22 janvier, les responsables de l'APM ont rencontré à Paris la délégation parlementaire française, représentant l'Assemblée nationale et le Sénat, pour discuter des stratégies visant à renforcer la collaboration déjà excellente entre l'APM et le Parlement français.

Le 23 janvier, les représentants de l'APM ont rencontré la Sous-directrice générale de l'UNESCO pour les sciences naturelles, Mme Lidia Brito, au siège de l'organisation. L'APM et l'UNESCO ont convenu d'officialiser leur collaboration par la signature d'un protocole d'accord, résultant d'un partenariat de longue date entre les deux organisations.

Le même jour, les fonctionnaires de l'APM se sont entretenus avec plusieurs hauts représentants de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont M. Carlos Conde, chef de la division du Moyen-Orient et de l'Afrique de la direction des relations mondiales et de la coopération, et Mme Silvia Terrón, chef de l'unité de l'engagement extérieur de la direction de la communication.

Le 29 janvier, à Bruxelles, les responsables de l'APM ont également rencontré des représentants de la Commission européenne, du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), ainsi que M. Ruggero Razza, membre du Parlement européen et président de la délégation du Parlement européen pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb Arabe.



L'APM FAIT PROGRESSER LE DIALOGUE MONDIAL SUR LE DROIT À L'EAU LORS DE LA CÉRÉMONIE DU NOUVEL AN 2025 À VILLEURBANNE

31 janvier – Hon. Gabriel Amard, rapporteur de l'APM sur le droit à l'eau et à l'assainissement, a cordialement invité le Secrétariat de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) à assister à la cérémonie des vœux du Nouvel An 2025, dont il était l'hôte.

L'événement, qui avait pour thème « SOS l'eau c'est la vie », a fourni une plateforme pour un débat public sur les défis critiques résultant des développements régionaux et mondiaux, le besoin de paix au Moyen-Orient et en Ukraine, ainsi que la sécurité de l'eau et la gestion durable des ressources, soulignant la nécessité d'une action coordonnée aux niveaux local, national et international.

L'APM À LA RÉUNION PLÉNIÈRE DU RÉSEAU PARLEMENTAIRE MONDIAL DE L'OCDE



7 février – L'APM a participé et contribué à la réunion plénière du Réseau parlementaire mondial de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui s'est tenue à Paris, au siège de l'OCDE, du 5 au 7 février, représentée par Hon. Abdelouahab Yagoubi (Algérie), rapporteur de l'APM sur l'intelligence artificielle.

Hon. Yagoubi a activement contribué aux discussions, intervenant à de multiples reprises, et a dirigé les débats de la session sur le « Financement du développement et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies » en tant que MP discutant. Compte tenu de son expertise dans ce domaine et de l'engagement de l'APM dans les réunions du GPN de l'OCDE, Hon. Yagoubi a ensuite été invité au lancement du cadre de présentation des rapports sur le processus d'Hiroshima AI (HAIP).



L'APM EFFECTUE UNE MISSION DE HAUT NIVEAU AU MONTÉNÉGRÓ

5 – 7 février – Des hauts fonctionnaires du Secrétariat de l'APM se sont rendus au Monténégro, suite à l'aimable invitation du Parlement national et de sa délégation à l'Assemblée. Les échanges ont porté sur le renforcement des relations entre l'APM et le Monténégro, ainsi que sur les mesures nécessaires à l'organisation de la 20e session plénière de l'APM, à Podgorica, à la mi-2026.

Le 6 février, la délégation de l'APM a tenu des réunions bilatérales avec S.E. Hon. Andrija Mandić, Président du Parlement du Monténégro ; la délégation du Monténégro à l'APM, dirigée par Hon. Dejan Đurović, chef de la délégation à l'APM, et Hon. Jovan Subotić, et Hon. Nikola Rovčanin. La délégation a également rencontré séparément S.E. Hon. Nikolla Camaj, vice-président du Parlement du Monténégro, et S.E. Mme Simonida Kordić, ministre du Tourisme du Monténégro.

En outre, en raison des excellentes relations entre l'APM et l'Association des régulateurs méditerranéens de l'énergie (MEDREG), la délégation a eu des échanges très fructueux avec M. Branislav Prelević, le président nouvellement élu de MEDREG.

54ÈME RÉUNION DU BUREAU POLITIQUE DE L'APM À ROME



19 février – S.E. Hon. Enaam Mayara (Maroc), Président de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), a convoqué la 54ème réunion statutaire du Bureau politique de l'APM pour aborder les questions institutionnelles clés et les initiatives stratégiques qui façonneront l'agenda de l'Assemblée pour 2025 et au-delà.

Des membres élus du Bureau de France, d'Israël, d'Italie, de Jordanie, de Palestine, du Portugal et du Qatar ont participé à la réunion, ainsi que par Hon. Maryam bin Theneya (EAU), présidente élue du Forum des femmes parlementaires (WPF), des membres du personnel des parlements membres de l'APM, des invités, des membres honoraires et des hauts fonctionnaires du secrétariat de l'APM.

Les discussions ont porté sur la finalisation du programme de la 19e session plénière de l'APM, qui se tiendra les 20 et 21 février, gracieusement accueillie par le Parlement italien à Rome, et sur l'élection de la présidence de l'APM et des membres du Bureau pour l'exercice biennal 2025-2026. Le Bureau a également examiné les communications officielles du Royaume d'Arabie Saoudite et d'Andorre

L'APM TIENT SA 19E SESSION PLÉNIÈRE À ROME



20 février – L'APM a ouvert sa 19e session plénière, généreusement accueillie par les présidents du Sénat italien et de la Chambre des Députés, à Rome.

La session a débuté par des discours de bienvenue prononcés par S.E. Hon. Lorenzo Fontana, Président de la Chambre des Députés italienne, et S.E. Sen. Maria Domenica Castellone, Vice-Présidente du Sénat de la République italienne, suivis de S.E. M. Antonio Tajani, Vice-Président du Conseil des ministres et Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Italie

Ces interventions ont été suivies par des remarques du Sen. Pier Ferdinando Casini, Président honoraire de l'Union interparlementaire et Président de l'Interparlementaire italien.

S.E. Hon. Enaam Mayara (Maroc), président de l'APM, a lancé les travaux de la 19e session plénière de l'APM et a souhaité la bienvenue à tous les invités et délégués qui se sont joints à la réunion.

Parmi les participants de haut niveau figuraient S.E. Hon. Dubravka Šuica, commissaire européen pour la Méditerranée et ancien vice-président de l'APM, et S.E. Hon. Maurizio Martina, directeur général adjoint de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ancien ministre italien de l'agriculture, de l'alimentation et de la sylviculture.

Le débat d'ouverture a continué avec les interventions de plusieurs orateurs distingués, dont Hon. Dejan Đurović (Monténégro), au nom de S.E. Hon. Andrija Mandić, Président du Parlement du Monténégro ; S.E. Dr. Mishaal Al-Salmi, Vice-Président du Conseil consultatif du Royaume d'Arabie Saoudite ; Hon. Mohamed Abou El Enein, Vice-Président de la Chambre des représentants d'Égypte ; S.E. Hon. Hamda Hassan A. Al-Sulaiti, Vice-Présidente du Conseil consultatif du Qatar ; et S.E. Dr. Jihad Abdulla Al Fadhel, deuxième Vice-Président du Conseil consultatif de Bahreïn.

La session a également été marquée par des messages vidéo de S.E. M. António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, et de S.E. Mgr. Paul Richard Gallagher, secrétaire pour les relations du Saint-Siège avec les États et les organisations internationales.

APM 19ÈME SÉANCE PLÉNIÈRE - PRÉSENTATION DES TRAVAUX DE LA 3E COMMISSION PERMANENTE



20 février – Le premier jour de la 19e session plénière de l'APM, les délégués ont passé en revue les progrès de la 3e Commission permanente de l'APM sur le dialogue entre les civilisations et les droits de l'homme, parallèlement aux discussions sur les priorités stratégiques de 2026.

La session a été présidée par M. Pedro Roque (Portugal), vice-président de l'APM et président de la 3e Commission permanente, et a comporté des messages et des interventions de S.E. Giuseppe Valditara, ministre de l'éducation et du mérite de l'Italie, et de Mme Lidia Brito, sous-directrice générale de l'UNESCO.

Deux rapports clés et des projets de résolution ont été présentés : le premier par la Sen. Marie-Arlette Carlotti (France), rapporteur de l'APM sur les migrations, sur « La traite des personnes en période de crises composées dans les régions euro-méditerranéennes et du Golfe » ; et le second par Hon. Gabriel Amard (France), rapporteur de l'APM sur « Le droit à l'eau potable et à l'assainissement en tant que droit de l'homme, essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'homme, dans les régions euro-méditerranéennes et du Golfe ».

S.E. Dr. Awadh Al Ketb, directeur général de l'Autorité sanitaire de Dubaï (EAU) a enrichi le débat par des remarques approfondies sur la résilience sanitaire.

La session a également inclus des mises à jour présentées par l'Hon. Abdelouahab Yagoubi (Algérie), Rapporteur de l'APM sur l'intelligence artificielle, concernant les travaux de l'Assemblée sur les usages abusifs de l'IA, ainsi que par l'Hon. Dherar Al Falasi (Émirats arabes unis), Membre honoraire de l'APM et Conseiller principal sur la traite des êtres humains, qui a fait le point sur les avancées de la campagne de l'APM contre la traite des personnes et le trafic de migrants.

Après des discussions approfondies et les contributions des délégations parlementaires et des experts rapporteurs, les deux résolutions ont été adoptées par consensus.

19ÈME SESSION PLÉNIÈRE DE L'APM - PRÉSENTATION DES TRAVAUX DE LA 2ÈME COMMISSION PERMANENTE



20 février – Après la présentation des travaux de la 3ème Commission permanente, les délégués de l'APM se sont réunis pour examiner les activités et les priorités de la 2ème Commission permanente sur la coopération économique, sociale et environnementale pour 2025.

La session a été présidée par Hon. Giulio Centemero (Italie), vice-président de l'APM et président de la 2e Commission permanente, et a bénéficié des interventions de haut niveau de S.E. Hon. Alen Simonyan, président de l'Assemblée nationale d'Arménie, de S.E. Mme Simonida Kordić, ministre du Tourisme du Monténégro, et de Hon. Jean-Léonard Touadi, coordinateur spécial pour les alliances parlementaires à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Les délégués ont examiné et discuté deux rapports et les projets de résolution correspondants : le premier, intitulé « Biodiversité, changement climatique et désertification : Les trois Conventions de Rio en action et les perspectives environnementales dans les régions de l'APM », a été présenté par Sen. Simona Petrucci (Italie), rapporteur de l'APM sur l'environnement ; et le second, intitulé "Défis et opportunités pour la croissance économique dans les régions euro-méditerranéennes et du Golfe 2024-2025", a été présenté par Hon. Katya De Giovanni (Malte) au nom de Hon. Rejhana Dervišević (Bosnie-et-Herzégovine), rapporteure de l'APM sur l'économie.

Après un débat et des échanges fructueux entre les délégués, les deux résolutions ont été adoptées à l'unanimité par consensus.

LES PRIX DE L'APM 2025



20 février – Lors de la première journée de la 19e session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), les récipiendaires des prestigieux prix de L'APM 2025 ont été annoncés. Cette distinction annuelle honore les personnalités et les institutions qui promeuvent et soutiennent la mission et les valeurs de l'APM à travers les régions euro-méditerranéenne et du Golfe.

Cette année, parmi les lauréats figuraient deux dirigeants distingués, mondialement reconnus pour leurs contributions exceptionnelles à la paix, à la démocratie et aux efforts humanitaires :

- S.E. Sergio Mattarella, Président de la République italienne, reçoit le prix de l'APM en tant que Champion de la Paix et de la Démocratie
- S.A.S. le Prince Albert II de Monaco reçoit le prix de l'APM en tant que Champion de la Paix et de l'Aide Humanitaire

En outre, l'APM a décerné plusieurs prix pour récompenser des réalisations dans des domaines stratégiques en adéquation avec les grandes priorités de l'Assemblée :

Le Prix Scientifique de l'APM à Prof. Derrick de Kerckhove, le Prix de la Transition Énergétique de l'APM à M. Mourad Adjal (Algérie), Président et Directeur Général de Sonelgaz, le Prix de l'Autonomisation des Femmes de l'APM à Stati Generali delle Donne (Italie), pour le projet « Le Città delle Donne », ainsi qu'à l'Institut Méditerranéen d'Études de Genre (MIGS), et enfin le Prix de l'APM pour la Promotion de l'Éducation et de la Coexistence Pacifique à M. Per Setterberg (Suède).

19ÈME SESSION PLÉNIÈRE DE L'APM - PRÉSENTATION DES TRAVAUX DE LA 1ÈRE COMMISSION PERMANENTE



21 février – Le deuxième jour de la 19e session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), les délégués se sont réunis pour examiner les travaux de la 1ère commission permanente sur la coopération politique et en matière de sécurité.

Sen. Alia Bouran (Jordanie), vice-présidente de l'APM et présidente de la 1ère commission permanente, a présidé la session, qui a donné lieu à des discussions approfondies sur les développements géopolitiques et sécuritaires actuels dans les régions euro-méditerranéenne et du Golfe.

Hon. Deborah Bergamini (Italie), rapporteur de l'APM sur les affaires politiques et la sécurité, a présenté le rapport et le projet de résolution sur les « Développements géopolitiques et sécuritaires dans les régions euro-méditerranéennes et du Golfe », tandis que Rita Superman (Chypre), rapporteure de l'APM sur la lutte contre le terrorisme, a présenté le rapport et le projet de résolution sur « L'évolution des menaces posées par les activités terroristes et criminelles dans les régions de l'APM ».

La session a été enrichie par les contributions de M. David Hotte, chef d'équipe de la Facilité mondiale de l'UE pour la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, et du Dr. Ian Tennant, directeur de l'engagement multilatéral à l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée (GITOC), qui ont apporté un éclairage sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme.

En outre, des interventions spéciales ont été faites par Hon. Ruggero Razza (Italie), président de la délégation du Parlement européen pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb Arabe, et Hon. Reinhold Lopatka (Autriche), président de la délégation du Parlement européen pour les relations avec la péninsule arabe, qui ont tous deux souligné l'importance de renforcer les liens institutionnels entre le Parlement européen et l'APM.

À l'issue des délibérations, les deux projets de résolution ont été adoptés par consensus.

HON. GIULIO CENTEMERO ÉLU PRÉSIDENT DE L'APM POUR L'EXERCICE BIENNAL 2025-2026



21 février – Au cours de la deuxième journée de la 19e session plénière de l'APM, Hon. Giulio Centemero (Italie) a été élu à l'unanimité président de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée pour l'exercice biennal 2025-2026.

Exprimant sa gratitude pour la confiance qui lui a été accordée, Hon. Centemero a réaffirmé son engagement à relever les défis stratégiques urgents dans les régions euro-méditerranéenne et du Golfe, à promouvoir des actions communes contre le changement climatique et l'inégalité économique, à lutter contre la désinformation et les fausses informations et à soutenir la reconstruction de la confiance et le soutien renouvelé au multilatéralisme.

Hon. Centemero a également exprimé son souhait de créer un forum de la jeunesse de l'APM, afin de créer des opportunités d'emploi pour favoriser le bien-être des nouvelles générations.

Les noms des vice-présidents de l'APM nouvellement élus, représentant les deux groupes géopolitiques, ont été annoncés.

Du groupe géopolitique nord : Sen. Carlotti (France) ; Hon. Vaturi (Israël) ; Hon. Đurović (Monténégro) et Hon. Roque (Portugal), reconduit comme Président de la 3ème Commission permanente sur le dialogue entre les civilisations et les droits de l'homme. Du groupe géopolitique du Sud : Sen. Al-Ali (Jordanie) ; Hon. Qasem (Palestine) ; Sen. El Kihal (Maroc) ; Hon. AlSubaey (Qatar) et Hon. Yagoubi (Algérie), Rapporteur de l'APM sur l'IA. Le sénatrice Al-Ali sera la nouvelle présidente de la deuxième commission permanente sur la coopération économique, sociale et environnementale, et Hon. El Kihal sera le nouveau président de la première commission permanente sur la coopération politique et en matière de sécurité.

Dans ses remarques finales, S.E. Hon. Enaam Mayara, Président sortant de l'APM, a évoqué les réalisations importantes de l'Assemblée au cours de son mandat et a exprimé sa confiance dans la nouvelle équipe présidentielle pour poursuivre la mission de l'APM.

REMISE DE LA PRÉSIDENTENCE DU FORUM PARLEMENTAIRE DES FEMMES DE L'APM



21 février – Lors du deuxième jour de la 19ème session plénière de l'APM, à la suite de la réunion de la 1ère Commission permanente sur la coopération politique et en matière de sécurité, l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) s'est réunie pour la cérémonie de passation de la présidence du Forum des femmes parlementaires (WPF) de l'APM.

Au cours de la cérémonie, Hon. Joana Lima (Portugal) a transféré la présidence du Forum des femmes parlementaires de l'APM à Hon. Maryam Bin Theneya (Émirats arabes unis).

Sous la direction de Hon. Lima, le Forum a joué un rôle crucial dans la promotion de politiques axées sur l'égalité des sexes, dans l'encouragement du dialogue interparlementaire et dans la défense d'une plus grande représentation des femmes dans les processus législatifs et décisionnels.

Dans le cadre de son nouveau mandat, Hon. Bin Theneya a réaffirmé son engagement à renforcer l'action législative et à promouvoir des politiques inclusives visant à autonomiser les femmes dans tous les secteurs de la société.

Après la transition, le Président Bin Theneya a présenté le plan de travail pour la période biennale 2025-2026, mettant en avant les priorités clés pour renforcer l'égalité des sexes et faire progresser les droits des femmes par le biais d'une action parlementaire concrète. Les axes stratégiques incluront le renforcement du rôle des femmes dans toutes les sociétés ainsi que l'augmentation de leur participation aux processus de prise de décision.

La cérémonie symbolise l'engagement indéfectible de l'APM en faveur de l'égalité des sexes et reconnaît le rôle essentiel du Forum parlementaire des femmes dans l'élaboration de politiques favorisant l'inclusion, l'équité et le progrès social.

Sous la direction de Hon. Maryam Bin Theneya, le Forum continuera à s'appuyer sur ses réalisations et à renforcer les efforts de collaboration dans les régions de l'APM afin d'autonomiser les femmes, de préparer les filles et de promouvoir un développement socio-économique durable.



UTILISATION DES EAUX CÔTIÈRES RICHES EN NUTRIMENTS POUR FAVORISER LE REPEUPLEMENT FUTUR EN POISSONS DE LA MER MÉDITERRANÉE."

Ofer Berzak, conseiller principal de l'APM pour la pêche, la biodiversité marine et la conservation

26 février 2025

L'utilisation de poissons élevés en éclosérie pour compléter et améliorer (repeupler) les plans d'eau du monde entier est un plan d'action reconnu en matière de gestion de la pêche. La Terre étant recouverte à 71 % d'eau, le repeuplement piscicole, en tant qu'outil de gestion halieutique, pourrait contribuer à accroître la production alimentaire mondiale.

En raison de la surpêche et de la dégradation des habitats côtiers, la nature ne peut plus soutenir les quantités de poissons récoltées comme auparavant. Par exemple, la mer Méditerranée connaît une baisse de 40 % de sa récolte annuelle de poissons en raison des pratiques de pêche et des pratiques environnementales courantes :

- La surpêche
- Intrusion de pêcheurs dans des fermes piscicoles.
- Utilisation de filets de pêche inadaptés pour récolter les poissons.
- Pollution des eaux côtières due aux rejets de sous-produits des installations industrielles.

Développement d'un projet de repeuplement piscicole : Principales étapes et voie à suivre

2019 - Après avoir présenté l'initiative lors d'une conférence économique à Milan, M. Berzak a constitué une équipe en aquaculture dans le cadre des activités de sa société (« Galidi ») avec des experts de 6 pays - Espagne, Allemagne, Malte, Turquie, Israël et Égypte - pour formuler un plan de repeuplement de la mer Méditerranée avec des poissons élevés en éclosérie. L'objectif du projet méditerranéen est d'augmenter la récolte de poissons de 400 000 tonnes par an pour la porter à 1 200 000 tonnes par an, comme c'était le cas les années précédentes.

Dans le cadre du processus de développement du projet, M. Berzak a visité des programmes d'amélioration des stocks en cours qui fonctionnent avec succès depuis de nombreuses années.

2021 - M. Berzak a visité des écloséries publiques au Texas (États-Unis). Leur programme d'ensemencement en éclosérie permet d'élever 25 millions d'alevins par an, relâchés ensuite dans les eaux côtières.

Dr. Robert Vega, qui a fondé et géré le projet pendant 31 ans au Texas, a rejoint le groupe d'experts et apporte une contribution précieuse grâce à l'expérience dans la mise en place de ce projet en Méditerranée.

2022 - mai - M. Berzak a visité l'Agence sud-coréenne des ressources halieutiques (FIRA), qui mène des actions de repeuplement pour améliorer l'état des mers entourant la péninsule coréenne. Son programme d'élevage en éclosérie prévoit la production de 750 millions d'alevins par an, destinés aux eaux côtières, et 50 millions supplémentaires pour les eaux intérieures.



2022 - décembre - M. Berzak a présenté un programme à la Commission économique pour l'Europe au Maroc, qui pourrait être utilisé pour augmenter les captures de poisson en Méditerranée. En raison de la pandémie de COVID-19, le projet a été retardé.

De nombreux pays à travers le monde - en Amérique, en Europe et en Asie - parviennent à reconstituer les stocks de poissons, tant en mer qu'en eau douce, grâce à l'élevage en éclosérie. M. Berzak a constaté qu'il est évident pour lui que l'aspect technique du repeuplement des populations de poissons est bien maîtrisé, tout en préservant la diversité génétique des espèces indigènes. Le succès du projet repose sur des mesures visant à restaurer les stocks épuisés et sur des stratégies de gestion durable (tels qu'un programme de surveillance de la pêche, une réglementation de la pêche, la protection et la restauration de l'habitat et la fourniture de poissons élevés dans des écloséries). Ces principes alignés sur les recommandations de la 32^e réunion du Comité des pêches des Nations unies, visent à assurer une exploitation responsable et durable des ressources halieutiques.

(<https://www.pewtrusts.org/en/research-and-analysis/articles/2016/07/11/10-ways-world-leaders-can-improve-fishery-management>).

M. Berzak propose d'examiner le programme de repeuplement des poissons suivant à partir de 2025 :

1. Mise en place de trois sites pilotes en Méditerranée - Méditerranée orientale, centrale et occidentale - pour le repeuplement, en ciblant deux espèces de poissons indigènes par site. Utilisation de méthodes de production en éclosérie dans des eaux côtières riches en nutriments pour élever les poissons et évaluer le nombre optimal de poissons élevés en éclosérie à relâcher sur chaque site.
2. Établir, en collaboration avec les entités gouvernementales, des programmes de surveillance de la pêche, des règlements adaptés et des objectifs de protection et de restauration de l'habitat.
3. Développer un plan d'organisation pour évaluer les objectifs et les échéances des projets d'ensemencement de poissons.

L'APM CONTRIBUE À LA SESSION PLÉNIÈRE DU PARLEMENT ARABE



26 février – L'APM, représentée par S.E. Hon. Mohamed Abou El Enein, vice-président de la Chambre des représentants du Parlement égyptien, président émérite de l'APM et représentant permanent auprès de la Ligue arabe, a prononcé une allocution à l'occasion de la session plénière du Parlement arabe.

Dans son discours, lors de la séance d'ouverture de haut niveau, S.E. Hon. Abou El Enein a souligné l'importance historique et géopolitique de la question palestinienne, réaffirmant que l'évolution de la situation au Moyen-Orient et la mise en œuvre de la solution à deux États occupent une place centrale dans les discussions de l'APM depuis plus de vingt ans. Il a insisté sur la responsabilité partagée de la communauté internationale dans la recherche d'une solution juste au conflit israélo-palestinien.

L'APM reste déterminée à mettre à profit la diplomatie parlementaire pour faire avancer les initiatives de paix, favoriser le dialogue et renforcer la stabilité régionale, en vue de la prochaine conférence internationale de haut niveau sur le règlement pacifique de la question palestinienne, prévue à l'Assemblée générale des Nations unies, à New York en juin 2025.



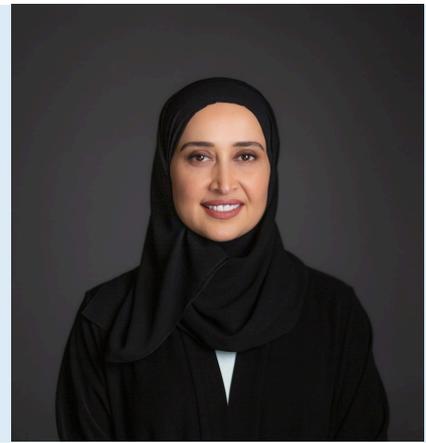
L'APM CONTRIBUE À L'INITIATIVE DES LÉGISLATEURS DU G7 ET DU G20 SUR LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES

7 mars – L'APM, représentée par Hon. Tuba Durgut (Türkiye), vice-présidente du Forum des femmes parlementaires de l'APM, a participé et contribué à la première audition de la réunion de l'Initiative des législateurs sur les maladies non transmissibles et la santé mentale organisée par le Partenariat pour la santé et le développement du G20 et du G7 ainsi que par l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations unies sur la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles.

L'APM a engagé d'autres discussions bilatérales avec le Partenariat pour la santé et le développement du G20 et du G7 et les dirigeants de l'OMS afin d'explorer les moyens pour l'APM et le Partenariat d'établir une coopération structurée. Cette coopération pourrait se concrétiser par un protocole d'accord visant à soutenir des actions concrètes, notamment dans les domaines des maladies non transmissibles, de la résistance aux antimicrobiens et de la santé mentale. Les capacités opérationnelles de l'APM, sa position internationale et son engagement régional important ont été soulignés comme des atouts, tout comme sa volonté de contribuer à la mise en œuvre pratique.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME: DÉCLARATION DE HON. MARYAM BIN THENEYA (EAU), PRÉSIDENTE DU FORUM DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'APM

Dubai, 8 mars 2025



Honorables collègues,
Éminents partenaires,
Chers amis,

C'est un honneur et un plaisir de vous adresser ce message à l'occasion de la Journée internationale de la femme, en ma qualité de présidente nouvellement élue du Forum parlementaire des femmes de l'APM.

2025 marque le 30^e anniversaire de l'adoption de la déclaration et de la plate-forme d'action de Pékin, un engagement historique en faveur de l'égalité des genres, auquel le Forum parlementaire des femmes de l'APM contribue activement. Nous devrions célébrer les avancées réalisées. Et pourtant, dans de nombreuses régions du monde, les droits des femmes et des filles subissent un recul alarmant.

Les femmes et les filles ont brisé des barrières, défié des stéréotypes et affirmé leur place légitime. Cependant, nous devons faire face aux défis qui nous attendent. Ces derniers temps, l'émancipation des femmes et les droits de l'homme se heurtent à une résistance sans précédent, prenant beaucoup d'entre nous par surprise.

Dans de nombreux cas, les femmes restent exclues de la vie publique, privées d'accès à l'éducation et à l'emploi, et dépourvues de leurs libertés fondamentales.

Il est de notre devoir de continuer à faire entendre notre voix pour bâtir une société mondiale où chaque individu peut vivre sans craindre la violence ou la discrimination. En rappelant la signification de la Journée internationale de la femme, nous devrions nous interroger : Avançons-nous ?

Nous vivons un moment décisif. Nous avons une occasion cruciale de réaffirmer et de renouveler nos engagements, et notre mobilisation doit être plus forte que jamais.

Le thème choisi par les Nations unies pour la Journée internationale de la femme de cette année, « Pour TOUTES les femmes et les filles : Droits. Égalité. Autonomisation », nous rappelle notre responsabilité commune.

Partout dans le monde, les conflits et les crises ont encore exacerbé la vulnérabilité des femmes et des filles, qui continuent de porter le fardeau de la violence, des déplacements et de la pauvreté.

Dans les zones de conflit, les risques de violence sexuelle, de déplacement forcé, de traite et de manque d'accès aux soins de santé ont atteint des niveaux alarmants. Le Forum parlementaire des femmes de l'APM reste profondément engagé dans la lutte contre l'impact des conflits sur la vie des femmes et des enfants, en plaidant pour leur protection et leur bien-être.

Dans les régions où la sécurité reste une préoccupation, les femmes sont souvent confrontées à des défis encore plus importants en raison de leurs besoins particuliers en matière de santé, notamment l'accès aux soins de santé maternelle.

Nous devons prendre des mesures décisives pour garantir l'égalité des chances socio-économiques pour les femmes et les filles, en particulier dans les communautés vulnérables, et renforcer la législation pour mettre fin à toutes les formes de violence à leur encontre. Nous devons également nous efforcer d'éliminer les obstacles qui empêchent les femmes et les filles de s'épanouir dans des domaines tels que les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques.

Sous ma présidence, le Forum parlementaire des femmes de l'APM continuera à faire progresser les droits des femmes et des filles par le biais d'activités et de campagnes spécifiques.

La deuxième session du Forum parlementaire des femmes de l'APM sera accueillie, en juin prochain, par le Conseil national fédéral des Émirats arabes unis, à Abou Dhabi, afin de continuer à promouvoir des politiques tenant compte de la dimension de genre, une gouvernance inclusive et l'autonomisation des femmes, et je me réjouis de vous accueillir à cette occasion importante.

Je me réjouis de vous accueillir à cette occasion importante.

Bonne journée de la femme à toutes et à tous !



L'APM À LA 68ÈME COMMISSION DES STUPÉFIANTS DE L'ONU DC

10-14 mars – L'APM a participé et contribué à la 68ème session de la Commission des stupéfiants (CND) de l'ONU DC, qui s'est tenue au siège de l'ONU à Vienne. L'Assemblée était représentée par l'ambassadeur Peter Schatzer, observateur permanent de l'APM auprès des Nations unies à Vienne, et par le Dr Joerg Weber, conseiller principal.

Intervenant dans le débat général, Dr. Weber a mis en avant l'escalade des menaces liées à la forte augmentation du trafic de drogue ces dernières années, en particulier dans les régions euro-méditerranéennes et du Golfe, qui constituent des axes de transit clés entre les marchés de production, de trafic et de consommation. Il a souligné l'impact dévastateur des stupéfiants – en particulier du Fentanyl et de la cocaïne – sur la santé publique, la sécurité et la stabilité économique dans les États membres de l'APM et au-delà.

Le réseau parlementaire PAM s'engage à promouvoir des politiques plus efficaces et une coopération internationale contre le trafic de drogue.

L'APM CONTRIBUE À LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES STRATÉGIES NATIONALES ET RÉGIONALES DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME



12-13 mars – L'APM a contribué à la Conférence des Nations Unies sur les stratégies nationales et régionales de lutte contre le terrorisme, organisée conjointement par la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (DECT) et le Ministère des affaires étrangères et du tourisme de Malte. L'APM était représentée par Mme Rita Superman (Chypre), rapporteur de l'APM sur la lutte contre le terrorisme et présidente du Mécanisme de coordination des assemblées parlementaires de l'ONU sur la lutte contre le terrorisme.

Lors de la session de travail sur les « leçons tirées de l'élaboration de stratégies de lutte contre le terrorisme », Hon. Superman a souligné le rôle prépondérant de l'APM dans les efforts mondiaux de lutte contre le terrorisme, un rôle encore renforcé par son élection à la présidence du Mécanisme de coordination des assemblées parlementaires de l'ONU sur la lutte contre le terrorisme, en décembre 2024.

Au cours de son mandat à la présidence du Mécanisme de coordination des assemblées parlementaires de l'ONU sur la lutte contre le terrorisme, l'APM, a pour objectif de renforcer les deux piliers fondamentaux du Mécanisme, à savoir le dialogue politique et la coordination opérationnelle.

L'APM ET LE GROUPE DE RÉFLEXION FEEL SIGNENT UN PROTOCOLE D'ACCORD POUR FAIRE PROGRESSER LA GOVTECH ET LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



14 mars - L'APM, représentée par Hon. Giulio Centemero (Italie), président de l'APM, a contribué à la deuxième édition du 2025 GovTech Forum, qui s'est tenue les 13 et 14 mars à Milan. Le forum GovTech, organisé par Feel, un groupe de réflexion italien, sous le patronage de plusieurs institutions italiennes et internationales, rassemble une communauté mondiale de décideurs politiques, d'experts et de chefs d'entreprise, facilitant ainsi les discussions de haut niveau sur la gouvernance, la démocratie et le développement économique.

Le deuxième jour de l'événement, le président Centemero a présidé la session intitulée « A Mediterranean Agenda for GovTech », au cours de laquelle Feel a également présenté son rapport sur « l'état de GovTech dans la région méditerranéenne ».

À l'issue de la session, le président Centemero a signé un protocole d'accord avec Feel, représenté par son cofondateur, M. Simone De Battisti. L'accord se concentre sur l'avancement des politiques de GovTech et de transformation numérique dans les régions euro-méditerranéennes et du Golfe à travers des initiatives conjointes de recherche, d'analyse des politiques, d'engagement des parties prenantes et de partage des connaissances.

L'APM PARTICIPE À LA CONFÉRENCE MONDIALE DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'UIP



16 mars - L'APM a participé et contribué à la Conférence mondiale des femmes parlementaires, qui s'est tenue du 13 au 16 mars à Mexico, organisée par l'Union interparlementaire (UIP) et le Sénat du Mexique, sur le thème « Du Mexique au monde : Mobilisons-nous pour la parité entre les femmes et les hommes ». L'Assemblée était représentée par Hon. Pedro Roque, vice-président de l'APM et président de la troisième commission permanente, et par Hon. Joana Lima (Portugal), présidente émérite et fondatrice du Forum des femmes parlementaires de l'APM.

Le 14 mars, Hon. Pedro Roque est intervenu lors du débat ouvert sur les « bonnes pratiques et les défis en matière de promotion de la parité au Parlement », où il a présenté une analyse approfondie des obstacles persistants à la réalisation de la parité hommes-femmes dans la représentation politique. Le lendemain, Hon. Lima s'est adressée au groupe de discussion sur la « Tolérance zéro pour la violence en ligne et hors ligne à l'encontre des femmes ». Dans ses remarques, elle a souligné l'augmentation alarmante de la violence en ligne et hors ligne ciblant les femmes en politique et son impact préjudiciable sur les processus démocratiques.

Sous la nouvelle présidence de l'Hon. Maryam Bin Theneya (EAU), l'APM organisera la deuxième édition du Forum, les 17 et 18 juin, à l'aimable invitation du Conseil national fédéral des Émirats arabes unis à Abu Dhabi.

L'APM À LA RÉUNION SUPPLÉMENTAIRE SUR LA DIMENSION HUMAINE



17 - 18 mars - L'APM, représentée par l'Ambassadeur Peter Schatzer, Observateur permanent de l'APM auprès de l'ONU à Vienne, a contribué à la deuxième session de la première Réunion supplémentaire sur la dimension humaine (SHDM) de 2025. Cette réunion s'est tenue à Vienne les 17 et 18 mars et a été organisée par la Présidence finlandaise de l'OSCE, le Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE.

À cette occasion, l'ambassadeur Schatzer a présenté plusieurs recommandations clés, proposées par l'APM, en réponse aux phénomènes abordés. Tout d'abord, l'Assemblée a appelé à un renforcement de la surveillance réglementaire des plateformes de médias sociaux afin de lutter contre la propagation de la désinformation. Les récentes décisions de sociétés comme Meta, X et TikTok, qui ont limité la modération des contenus, ont détérioré la qualité de l'écosystème de l'information, et il est donc important de rétablir des mécanismes solides de vérification des faits.

Deuxièmement, l'Assemblée a souligné la nécessité de promouvoir l'éducation aux médias à l'échelle mondiale. Renforcer la capacité des individus à s'engager de manière critique dans les médias est essentiel pour contrer la désinformation, et les systèmes éducatifs doivent jouer un rôle clé en apprenant aux citoyens, dès leur plus jeune âge, à identifier les fausses informations.

Enfin, l'APM a invité tous les participants à explorer les travaux de son Centre d'études mondiales (CGS), qui agit comme un observatoire parlementaire mondial sur l'intelligence artificielle et les technologies émergentes. Le CGS publie régulièrement des éditions quotidiennes et hebdomadaires d'un Digest dédié, offrant un aperçu actualisé des développements dans le domaine de l'intelligence artificielle et des domaines connexes. Ce Digest, accessible à partir du lien suivant <https://pam.int/digest-on-ai-and-emerging-technologies/>

L'APM S'ADRESSE À LA CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENT



20 - 21 mars - L'APM a participé et contribué à la 50e Conférence européenne des présidents de parlement, organisée sous les auspices de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE). À cette occasion, l'APM était représentée par le sénateur Abdelkader El Kihal, vice-président de l'APM et président de la première commission permanente, ainsi que par le secrétariat de l'APM.

Le sénateur El Kihal a pris la parole lors de la session intitulée « Sauvegarde de la démocratie ». Dans son intervention, il a souligné l'urgence de réaffirmer et de protéger les principes fondamentaux d'unité, de compréhension mutuelle, de justice, de droit international et d'État de droit, en cette période marquée par des crises politiques et sécuritaires sans précédent. Le sénateur El Kihal a rappelé le rôle de l'APM en tant que plateforme internationale clé pour le dialogue stratégique entre parlementaires.

Lors de la conférence, l'APM a également annoncé l'organisation de deux événements majeurs à venir :

- 1) La 4e réunion des secrétaires généraux des parlements membres et partenaires de l'APM, le 22 mai 2025, à la veille du Forum économique de l'APM, à Marrakech, à l'invitation de la Chambre des conseillers du Royaume du Maroc.
- 2) Le 1er Sommet des Présidents des membres de l'APM, le 6 mai 2026, à l'occasion de la 20ème session plénière de l'APM, à l'invitation du Président du Parlement du Monténégro.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE ORGANISE UN COLLOQUE AVEC L'APM À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU



22 mars -A l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars, l'Assemblée nationale française a organisé, en coopération avec l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), un colloque international intitulé « Le droit à l'eau et la reconnaissance des biens communs vivants ».

L'événement a été introduit par Hon. Gabriel Amard (France), rapporteur de l'APM sur l'eau et l'assainissement, et par le Sen. Abdelkader El Kihal (Maroc), vice-président de l'APM et président de la première commission permanente.

L'événement a offert une plate-forme essentielle aux participants pour approfondir le rapport intitulé « Le droit à l'eau potable et à l'assainissement en tant que droit de l'homme essentiel à la pleine jouissance de la vie et de tous les droits de l'homme dans les régions euro-méditerranéennes et du Golfe », présenté par l'Hon. Amard, lors de la 19e session plénière de l'APM qui s'est tenue à Rome, où la résolution correspondante a été adoptée à l'unanimité, en février dernier.

Outre la présentation du rapport, le colloque a proposé une série de sessions thématiques sur les principaux défis régionaux et mondiaux liés à l'eau.

Le Sen. Abdelkader El Kihal (Maroc) a souligné l'urgence de s'attaquer à la pénurie d'eau en Méditerranée, où des millions de personnes sont confrontées à un stress croissant en raison du changement climatique et de la croissance démographique. Il a souligné la nécessité de disposer d'infrastructures résistantes, de protections juridiques plus solides et d'une coopération régionale pour garantir un accès équitable à l'eau. Il a également souligné l'importance de préserver les ressources en eau dans les zones de conflit et a réaffirmé l'engagement de l'APM en faveur de la gestion durable de l'eau et de la protection de l'environnement.

L'APM CONTRIBUE AU SÉMINAIRE EN LIGNE SUR LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE ET LA DÉSINFORMATION

27 mars – L'APM a contribué à un webinaire organisé par l'association italienne Il Pungolo, portant sur le thème « Diplomatie parlementaire et désinformation : Stratégies et mesures pour évaluer et garantir la résilience des systèmes démocratiques ». À cette occasion, l'Assemblée était représentée par des fonctionnaires du secrétariat de l'APM et par Dr. Marco Emanuele, chercheur principal au Centre d'études mondiales de l'APM (CGS).

Cet événement s'inscrivait dans une série de webinaires initiés par le 166e cours de l'Académie militaire de Modène, visant à sensibiliser les futurs dirigeants militaires aux enjeux civiques et institutionnels.

La session a rassemblé plus de 30 participants, dont des représentants de la défense, des experts en sécurité et en études stratégiques, des étudiants, des membres de la société civile et d'anciens élèves de l'école militaire Nunziatella. Les discussions ont porté sur les défis croissants liés à la désinformation et sur les stratégies permettant d'évaluer et de renforcer la résilience des institutions démocratiques. Une attention particulière a été accordée à l'exploitation malveillante de l'intelligence artificielle et des technologies émergentes par des régimes autoritaires, des groupes terroristes et des réseaux criminels transnationaux dans le cadre de campagnes de désinformation visant à manipuler l'opinion publique.

L'APM À LA 25E CONFÉRENCE DE L'ALLIANCE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES DE L'OSCE



31 mars – L'APM, représentée par Hon. Pedro Roque, vice-président de l'APM et président de la 3e Commission permanente sur le dialogue entre les civilisations et les droits de l'homme, et l'ambassadeur Peter Schatzer, observateur permanent de l'APM auprès de l'ONU à Vienne, ont contribué à la 25e Conférence de haut niveau de l'Alliance contre la traite des personnes, organisée par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Lors du panel intitulé « De la vulnérabilité à l'innovation : Aborder les risques liés à la traite des enfants », Hon. Roque a rappelé le lancement de la campagne de communication de l'APM contre la traite des personnes et le trafic de migrants, bénéficiant du soutien actif de la campagne « Cœur bleu » de l'ONU et de l'APCE. Cette initiative constitue une plate-forme essentielle pour sensibiliser, favoriser la coopération interparlementaire et mobiliser les acteurs nationaux pour s'attaquer aux causes profondes et aux modalités évolutives de la traite des êtres humains.